

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 12 (1924)

Heft: 191

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258227>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le journal féministe *Astra* (*l'Etoile*), et a l'intention d'écrire ses mémoires, qui certes ne seront pas entachés de banalité après une vie si bien remplie. En quittant l'Angleterre, elle rentrait à Helsingfors pour y présider une Conférence commune des femmes du Nord (Norvège, Suède, Danemark, Finlande et Islande), la première après la guerre, qui a changé tant de choses dans les destinées de ces femmes. Les principaux sujets à l'ordre du jour de cette Conférence sont notamment les lois scandinaves sur la nationalité de la femme mariée, qui ayant été refondues dernièrement, feront l'objet d'une féconde discussion; la nouvelle loi suédoise sur le mariage qui reconnaît à la femme un droit sur une partie du gain de son mari; la valeur économique du travail ménager de la femme; l'admission des femmes au clergé; et enfin une question à laquelle on tient beaucoup dans quelques milieux féministes, mais dont l'importance nous paraît plutôt secondaire: l'emploi du terme de *Madame* au lieu de celui de *Mademoiselle*, appliqué à toute femme, quel que soit son état-civil.

M. F.

Carrières féminines

L'aide-libraire

Le public qui achète des livres a, en général, une idée assez vague de la profession de libraire. Celui qui se le figure comme un commerçant qui achète et vend des livres juste comme l'épicier vend du sucre ou du riz en a une conception fautive ou incomplète. La profession de libraire n'exige pas seulement la connaissance approfondie du côté commercial avec bien des usages particuliers à ce commerce, mais encore un certain degré de culture scientifique; elle demande, en outre, qu'on soit au courant de la littérature classique et des nouveautés et très ferré en matière de spécialités scientifiques, techniques, artistiques.

On distingue, en librairie, divers champs d'activité. La partie la plus importante, c'est l'assortiment, c'est-à-dire le véritable métier: rapports avec les éditeurs, commandes et comptabilité, activité dans le dépôt, arrangement des vitrines, rapports avec le public. Beaucoup de libraires sont en même temps éditeurs. Comme tels, ils ont à lire et à juger des manuscrits, à traiter avec les auteurs et, d'autre part, à s'entendre avec les imprimeurs, les relieurs, les libraires (assortiment). La plupart du temps, les librairies tiennent aussi des revues d'art et des gravures, pour l'achat et la vente desquelles une connaissance approfondie de l'art ancien et moderne sont indispensables.

Outre cela, il y a des travaux de comptabilité et de bureau pour lesquels, en plus des aides qualifiées dont nous venons de parler, de nombreuses collaboratrices peuvent trouver un emploi. Ces derniers temps, des jeunes filles ont commencé à faire un véritable apprentissage de libraires afin d'être admises à un travail comportant plus de responsabilités et de variété, en particulier pour la vente en magasin. Si l'on veut espérer obtenir un emploi satisfaisant et monter en grade dans la librairie, cela n'est possible que pour une aide-libraire bien préparée. Aujourd'hui déjà, des apprenties sont admises dans les librairies de plusieurs villes suisses-allemandes et romandes.

Toute jeune fille vive et intelligente est apte à cette profession. Il est important d'avoir un physique normal et saï, un esprit actif, une bonne mémoire, de la facilité pour les langues; une culture générale soignée, avec quelques éléments de latin à la base, est à recommander, mais le diplôme de maturité n'est pas indispensable. Condition essentielle: le goût de la littérature et des livres. Bien entendu, le sérieux et le zèle dans l'exercice de la profession ne sauraient faire défaut; d'autre part une ouïe mauvaise ou une éducation imparfaite sont des motifs d'exclusion.

Pour l'apprentissage, dont la durée est de trois ans, le mieux est de le faire dans une bonne librairie bien achalandée. Qu'on choisisse de préférence une ville universitaire, afin que, dès le début, on acquière des connaissances dans la littérature scientifique spéciale. La fréquentation de cours complémentaires commerciaux est obligatoire. Les libraires bernois ont fondé une école spéciale pour leurs apprentis des deux sexes, et le plan de ces cours est organisé en sorte qu'il réponde à tous les besoins spéciaux, à toutes les particularités de la profession. Durant l'apprentissage, un petit appointement est versé à l'apprentie.

Ce temps achevé, la jeune aide ne saurait trop tenir à poursuivre son développement dans le domaine de la littérature, de l'histoire de l'art, des langues, etc. Ce n'est que lorsqu'elle sera bien au courant de tout ce qui intéresse la librairie, qu'elle inspirera confiance à la clientèle par ses connaissances spéciales et deviendra indispensable à celle-ci comme conseillère.

Jusqu'ici les possibilités au point de vue « situation » sont limitées. Sans doute emploie-t-on maintenant, dans les librairies, plus de

personnel indigène qu'autrefois, et n'y a-t-il pas d'excès en ce qui concerne les aides des deux sexes véritablement capables; cependant, la librairie ne pourra accueillir un plus grand nombre de travailleurs que lorsque la situation économique générale se sera améliorée.

Il est assez difficile d'établir des chiffres fixes quant aux conditions de traitements d'une aide compétente. Ceux-ci varient beaucoup selon l'endroit et la durée de l'emploi, et plus encore selon les capacités de l'employée. En tout cas le traitement est plus élevé que celui d'une simple employée de bureau et, à travail égal, généralement le même pour les deux sexes.

La profession de libraire convient sous bien des rapports à la femme. A condition qu'elle ait eu une bonne préparation approfondie qui lui permette une vue d'ensemble de la carrière, elle prend, peu à peu, un intérêt très vivant pour les livres et se sent entourée comme d'êtres animés par les manifestations spirituelles de tous les temps et de tous les pays. Les qualités vantées chez la femme de savoir s'adapter et se mettre aisément à la place d'autrui lui seront utiles quand elle devra conseiller et servir l'acheteur. Il y a donc tout lieu de rendre attentives à cette profession les jeunes filles douées des capacités voulues, et peut-être y trouveront-elles, mieux que dans beaucoup d'autres, les satisfactions désirées avec l'impression de bien remplir leur vie.

A. M.

Office suisse pour les professions féminines.

CORRESPONDANCE

Aux lecteurs que la question des 1588 abonnés ennuie...

J'avoue tout de suite que j'ai été de leur nombre! Et pourtant, cette question était comme un reproche à mon manque d'intérêt pour la cause. Dans mon for intérieur, elle se traduisait par: Combien de personnes as-tu gagnées au suffrage féminin? — Amie lectrice, n'est-ce pas le cas pour beaucoup d'entre nous? et le moment des vacances ne vient-il pas juste à point pour stimuler nos énergies?

Si toutes celles et tous ceux — car je sais que les abonnés « électeurs » sont souvent les meilleurs propagandistes — qui ont à cœur la bonne marche du *Mouvement*, et, par sa plus grande expansion, l'avancement des idées suffragistes, si tous ceux-là essayaient pendant l'été de gagner un abonné au journal, ne serait-ce pas du même coup trouver la solution à la question des 1588 abonnés??

Que chacun essaie, et nous verrons à la fin de l'année, j'en suis certaine, le résultat du bon grain que nous aurons semé pendant les vacances. — Pour ma part, je m'engage à trouver trois nouveaux abonnés.

Une abonnée: A. CHESSEX.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Nous avons eu le plaisir d'entendre une deuxième inspectrice, M^{me} Reber, parler de son travail d'inspecteur de l'assistance publique. Nous déplorons la faible participation de nos membres à ces thés mensuels qui présentent un réel intérêt et sont une si agréable occasion d'échange de vues. — Les autorités communales ayant été changées par la votation des 10 et 11 mai écoulé, la composition des Commissions communales a varié aussi. Nous relevons les nominations féminines suivantes: *Commission scolaire*, 4 femmes socialistes, 2 femmes progressistes-nationales, pas de radicales ni de libérales, soit 6 femmes pour 41 membres; *Commission de l'Hôpital*, 1 femme socialiste pour 11 membres; *Commission de l'Ecole ménagère*, 6 femmes socialistes, 2 femmes progressistes nationales, 1 femme radicale, soit 9 femmes pour 13 membres; *Commission de l'Ecole de travaux féminins*, 6 femmes socialistes, 2 femmes progressistes-nationales, 1 femme libérale, soit 9 femmes pour 12 membres; *Commission de l'Ecole supérieure de Commerce*, 1 femme socialiste pour 15 membres. Au total 26 femmes membres de Commissions communales. Remar-

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'utile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!

Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la Maison du Vieux de Lausanne.

Ames charitables, cours compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garde-robes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléphone 91.06

44, rue Martharay, 44

Chèques postaux II, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant. Fermée le samedi après-midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays !!

quons qu'il n'en est point entré dans les Commissions suivantes: du *Technicum*, encore qu'il y ait des jeunes filles parmi les élèves; de la *Police du feu*; de l'*Orphelinat communal*, où devraient figurer des mères de famille; de la *Salubrité publique* — n'intéresse-t-elle donc pas la femme? — des *Finances*, des *Services industriels* et des *Travaux publics*. — Ajoutons qu'au Locle et à Neuchâtel, 5 femmes sont nommées dans chaque commission scolaire.

NEUCHÂTEL. — L'*Union Féministe pour le Suffrage* a tenu le 27 mai son assemblée générale annuelle. Le principal travail de cet hiver a été accompli par le Groupe d'études, sous la présidence de M^{lle} Clerc. L'étude de la législation concernant l'enfance (Code civil, loi neuchâteloise sur la répression des délits commis par les mineurs, lois vaudoise et zuricoise sur la surveillance des enfants placés) a abouti à des desiderata qui ont été transmis à l'Association cantonale. Le cours a été terminé par une assemblée générale, où M. Murdter, chef du Service de l'Enfance du canton de Vaud, a bien voulu parler de son activité. M^{me} Dubois, inspectrice de l'Assistance de Neuchâtel, et M^{me} Merian, inspectrice des tutelles de La Chaux-de-Fonds, y assistaient, et une discussion des plus intéressantes s'est engagée. — L'U.F.S. s'est occupée avec succès du renouvellement des tribunaux de prud'hommes; un siège de plus a été obtenu pour les femmes. Par contre, ses démarches pour faire introduire des femmes dans la Commission de l'Ecole supérieure de commerce et dans celle des Hôpitaux n'ont eu aucun résultat; mais les positions acquises précédemment à la Commission scolaire et dans les Commissions de l'Assistance et des Orphelinats ont été maintenues. — L'U.F.S. a organisé une conférence de M. Veillard, de Lausanne, sur *Les poisons à la mode*, et une seconde de M. Thélin, de Genève, sur *La question des 8 heures*. — Elle s'est intéressée au Cartel romand d'Hygiène sociale et morale (sur lequel M^{me} DuBois présente un rapport captivant), — au projet de Maison romande de rééducation, — au Bureau d'Orientation professionnelle, — à la nouvelle Section neuchâteloise de l'Association suisse pour la Société des Nations. — Malheureusement, son budget ne répond pas à son besoin d'activité. Le local et les cotisations à diverses associations mangent une grosse partie des ressources, et la question financière devra être sérieusement étudiée. — Le Comité, arrivé au terme de son mandat, est renouvelé. M^{lle} Porret, qui ne peut accepter de réélection, est remplacée à la présidence par M^{lle} Warnéry.

— Une disposition nouvelle des statuts vient d'obliger l'Union pour le Suffrage féminin à rompre avec une tradition vieille de douze ans et chère à tous les membres: celle de renouveler à chaque assemblée annuelle, et par acclamations, le mandat de sa présidente. Durant cette longue période, M^{lle} Emma Porret vit, au bout de chaque exercice, l'inflexible réélection récompenser son travail et reconnaître ses peines. Elle eût tout obtenu de l'affection de ses administrées, tout... sauf son remplacement. Et il lui fallut du machiavélisme, oh! de bien honnête sorte, pour qu'une retouche des statuts s'interposât entre son désir de retraite et notre égoïsme. C'est ainsi qu'en sa dernière assemblée générale, l'Union pour le suffrage fut forcée de procéder à la nomination d'une nouvelle présidente. Opération bien insolite et bien déconcertante! Pour nous autres suffragistes, M^{lle} Porret, c'était non pas « une » présidente, mais « la » présidente. De toutes choses on pouvait s'en remettre si entièrement à elle, de toutes choses à dire, à écrire, à exécuter; il y avait une si grande sécurité à sentir au service de la cause un si bel ensemble de qualités morales et intellectuelles! Nous savions notre présidente capable de diminuer les situations exceptionnelles comme de se plier aux obscures corvées de l'administration, et que tout ce qu'elle faisait serait fait aussi bien que possible. Et puis, les suffragistes neuchâtelois lui savaient gré, à leur présidente, d'être si Neuchâteloise, d'unir à des convictions suffragistes inébranlables un inébranlable attachement aux traditions du pays. La nuance personnelle du féminisme de M^{lle} Porret, n'est-ce pas, en effet, un sentiment profond de sa dignité de citoyenne suisse et neuchâteloise? La présidente est morte, vive la présidente! M^{lle} Renée Warnéry a bien voulu accepter de nous conduire à la vic-

toire; elle a les talents nécessaires à convaincre notre peuple que s'il cherche premièrement le suffrage féminin et sa justice, toutes les autres choses lui seront données par-dessus.

E. C.

BALE. — Le sujet principal de notre assemblée générale du 5 juin a été une conférence du Dr Oeri sur *La presse et les femmes*. Après avoir constaté que nous entendons fort peu parler du mouvement féministe dans nos quotidiens, M. Oeri demande ce que nous pouvons faire pour y remédier et comment maintenir l'intérêt public en éveil, en dehors des époques de campagnes féministes; il nous proposerait bien de nous faire tenir au courant par l'Argus de la presse des articles antiféministes et de les réfuter... si nos adversaires n'étaient pas silencieux, ce qui pour nous est un plus grand malheur que leur opposition! Il faudrait que notre mouvement collaborât étroitement avec la presse quotidienne, et pour cela il est à désirer qu'un plus grand nombre de femmes soient employées à la rédaction des quotidiens; or, jusqu'à présent, nous n'en voyons que deux chez nous. M. Oeri nous assure qu'au point de vue des capacités intellectuelles, les femmes sont très bien qualifiées pour le journalisme, et il regrette qu'il n'y en ait pas davantage qui envoient des articles aux journaux; ceux-ci les accepteraient sûrement s'ils étaient susceptibles d'intéresser leurs lecteurs. (? Réd.) M. Oeri ne nous recommande pas la fondation d'un quotidien féminin, ni même la « Page pour la femme » paraissant dans plusieurs journaux à époques régulières, car ils ne sont lus que par des adeptes de notre cause, et les antiféministes se gardent bien d'en prendre connaissance. Dans la discussion qui a suivi cet exposé, il a été demandé que nos journaux fassent paraître des biographies féminines dans le texte même, pour que le public se rende compte du travail accompli par les femmes.

H. S.

* A travers les Sociétés Féminines *

Association suisse-allemande pour le relèvement de la moralité publique. — Cette Société tient tous les deux ans une grande Assemblée générale dans l'un ou l'autre des cantons suisses, afin de mieux faire connaître son activité. Cette année, c'est à Berne qu'elle s'est réunie au début de juin. Dans son discours d'ouverture, la présidente, M^{me} Schmuziger, a insisté sur l'importance des conférences et des réunions de mères de famille, qui permettent à tant de femmes, désireuses de bien faire, de se renseigner sur le travail accompli, et à illustrer cet exposé d'une série d'environ 80 clichés pour projections lumineuses, dont l'effet a été très grand, et qui pourront être employés avec le plus grand succès dans des conférences de propagande, attirant ainsi un public qui ne s'y rendrait pas autrement. Un autre discours de la présidente a été consacré à ce sujet: *Qu'entendons-nous par moralité publique?*, et a donné lieu à l'élaboration d'une sorte de programme, qui pourra être imprimé et largement distribué. — Les autres rapports avaient été classés en quatre groupes, permettant ainsi de mieux se rendre compte de l'activité de l'Association: pour les enfants; pour les jeunes filles; pour les jeunes filles en danger moral; pour les mères. Tous les auditeurs ont ainsi pu apprécier ce grand travail si utilement accompli, sans grand bruit, mais avec un but si élevé; et il n'est pas douteux que les journées de Berne aient contribué à gagner dans la ville fédérale de nouvelles forces à l'œuvre menée par l'Association.

(D'après le Schw. Frauenblatt)

Union des Femmes de Genève

22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

Le local sera fermé du dimanche 13 juillet au dimanche 10 août inclusivement.

La Bibliothèque sera rouverte le vendredi 15 août seulement.

Le magasin de l'Ouvroir sera fermé du 15 juillet au 15 août.

Prix spéciaux pour provisions d'été

Importe directement les Anthracites belges
des meilleures Mines de Charleroi * * *

JAQUES CUCHET

11, Rue de Montchoisy, 11 ** GENÈVE ** Eaux-Vives

COMBUSTIBLES & BOIS DE CHAUFFAGE

Membre de la Société Suisse des Importateurs // Téléphone Mt-BL. 24-95

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, rue Dr Alfred-Vincent, 10.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40. BALE, Freiestrasse, 105.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. ZÜRICH, Sihlstrasse, 3.

NEUCHÂTEL, Faub. de l'Hôpital, 19